

# Penergetic<sup>®</sup> p Vigne

**biostimulant**

## Un cycle en harmonie avec la nature. Pour stimuler le système immunitaire des plantes.

|  |   |
|--|---|
| <b>Produit</b>                           | Penergetic <sup>®</sup> p vigne contient Bentonit.  |
| <b>Cultures</b>                          | Viticulture (W).  |
| <b>Spectre d'efficacité</b>              | Régule et stabilise les processus environnementaux holistiques.   |
| <b>Emploi viticulture</b>                | <b>vigne:</b> 250 gr/ha, Application: à partir du stade BBCH 07-10 (C-D). 4 à 8 traitements à intervalles réguliers. Peut être mélangé avec les produits usuels.<br>L'utilisation de Penergetic <sup>®</sup> p vigne est recommandée avec un programme incluant le Penergetic <sup>®</sup> b sol pour le traitement du sol.                                 |
| <b>Mode d'action</b>                     | Avec la technologie Penergetic il est possible de programmer le spin d'un élément donné sur du matériel porteur. Ainsi le matériel de support programmé réagit en émettant une impulsion énergétique à son environnement (champ d'application), la résonance ainsi produite entraîne les processus biologiques et les organismes réagissent en conséquence. |
| <b>Préparation de la bouillie</b>        | Préparation de la bouillie: verser le produit directement au travers du tamis dans le réservoir rempli à moitié d'eau. Ensuite compléter le réservoir selon besoin. Agiter constamment la bouillie.<br><b>Mélanges:</b> Penergetic <sup>®</sup> p vigne et miscible avec la plupart des produits LG<br><b>Protection des utilisateurs:</b>                  |
| <b>Rotation des cultures</b>             | Pas de restriction.   |
| <b>Classement</b>                        | P102 Tenir hors de portée des enfants.<br>H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.<br>SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.   |
| <b>Comportement dans l'environnement</b> | Le produit est homologué par l'OFAG. On peut l'utiliser en PER ainsi qu'en agriculture biologique (FIBL), les restrictions de certains programmes sont à observer.  |
| <b>Emballage</b>                         | 0.2 kg      2.5kg   |

## Fiche technique



|                   |  |
|-------------------|--|
| ®                 | Marque déposée par Penergetic Int. SA, CH 8590 Romanshorn  |
| <b>A Observer</b> | Cette fiche vous informe et ne remplace pas l'étiquette. Avant d'utiliser un produit, veuillez lire attentivement l'étiquette et s'y tenir conformément. |

Version 28.12.22/RH/PM/LG1197



5413 Birmenstorf, Téléphone 056 201 45 45  
3075 Rüfenacht, Téléphone 031 839 24 41  
[www.leugygax.ch](http://www.leugygax.ch)